



LES ARCHIVES DE L'ÉTAT

engagent

1 historien archiviste (m/f/x)

CDD – projet « Co-creation InnovirisBrussels Archisols »

CONTEXTE

Les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces (en bref, les Archives de l'État) sont un établissement scientifique fédéral. L'institution comprend les Archives générales du Royaume à Bruxelles, 18 dépôts répartis dans tout le pays et le Centre d'Études et Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CegeSoma).

Les Archives de l'État veillent à la bonne conservation des documents d'archives produits et gérés par les pouvoirs publics. Elles acquièrent et conservent (après tri) les archives d'au moins 30 ans des cours et tribunaux, des administrations publiques, des notaires, ainsi que du secteur privé et des particuliers (entreprises, hommes politiques, associations et sociétés, familles influentes, etc. qui ont joué un rôle important dans la société). Elles veillent à ce que les archives publiques soient transférées selon les normes archivistiques.

Mettre ces documents d'archives à la disposition du public, tout en respectant la protection de la vie privée, est une des missions primordiales de l'institution. Dans les 19 salles de lecture, les Archives de l'État mettent une infrastructure à la disposition d'un public varié. Le service au public directement via Internet (la salle de lecture numérique) est une des priorités de l'institution.

En partenariat avec d'autres établissements scientifiques, des universités belges et étrangères, les Archives de l'État mènent des projets de recherche scientifique dans le domaine de l'histoire de Belgique et de l'archivistique.

FONCTION

Le projet de recherche « Co-creation InnovirisBrussels - Archisols »

Archisols vise l'amélioration des usages des terres par la connaissance des sols. La pollution des sols en zone urbaine est en effet bien plus généralisée que ne le laisse entendre les outils à la disposition des citoyens et des acteurs de terrains. Lors d'un changement d'affectation régulièrement le couperet tombe, souvent au moment où toutes les décisions ont déjà été planifiées : on découvre que le sol est pollué ! S'ensuit une série de déconvenues et de peurs, des risques et des coûts pour les acteurs. A Bruxelles, les terres polluées sont majoritairement excavées et déplacées ; les possibilités ultérieures de pratiquer des activités maraîchères/potagères de pleine terre sont réduites à néant. Or, « l'agriculture urbaine » est encouragée par les pouvoirs publics depuis quelques années (Good Food). De même qu'une meilleure utilisation de friches industrielles permet de limiter le phénomène d'imperméabilisation des sols, une meilleure connaissance de l'historique des espaces peut contribuer à une verdurisation des villes et par ce biais à lutter contre le réchauffement climatique.

L'approche qu'Archisols propose de l'identification des sols repose sur un dialogue beaucoup plus étroit entre les savoirs « dormants » mais bien présents dans les archives de différentes instances. Il est à cet égard surprenant de constater l'immense pauvreté de toutes les initiatives à travers le

monde qui se place dans le cadre de l'intelligence artificielle, locomotive de la 4e révolution industrielle qui délaisse pour des raisons techniques toute information qui ne serait pas « born-digital » (contenu produit sous forme numérique dès l'origine) et qui ne peuvent pas directement intégrer les bases de données alimentant de plus en plus la gestion, la réflexion et la planification de la ville. Paradoxe, des gisements gigantesques d'information « papier » sont oubliés, alors qu'il est évident que la prise en compte de son histoire permet à Bruxelles de se développer de façon plus intelligente. Archisols souhaite se servir de la masse des données, disponibles mais inexploitées, sur la pollution des sols, pour trouver d'autres chemins de « vivre » avec eux en proposant de répondre à la question suivante :

En vue de répondre au défi l'agriculture urbaine, est-il possible de définir quelles parties du sol urbain bruxellois seraient les plus propices à une activité agricole, potagère ou de verdurisation en organisant une collecte large et exhaustive des informations de toute origine (privés, publique, écrite, dessinées, orales...) relatives à la localisation précise des activités polluantes passées et à l'état de dégradation actuel du sol urbain grâce à des méthodes innovatives du crowdsourcing et de cartographie numérique ?

DESCRIPTION DE LA FONCTION

La fonction s'inscrit dans le cadre du projet de co-création InnovirisBrussels 'Archisols' qui vise à une collecte généralisée de données sur la qualité des sols de la région Bruxelloise dans une optique pluridisciplinaire. Le projet lance et coordonne une mobilisation citoyenne pour la collecte de témoignages archivistiques (documents, photographies cartes, mémoire orale) sur l'activité sociale et industrielle des quartiers. Le projet repose également sur l'exploitation de la masse de données que représentent les archives de l'administration du cadastre qui permettent potentiellement de retracer l'historique des affectations/occupations du sol jusqu'à l'échelle de la sous-parcelle sur les deux derniers siècles. Les principaux défis sont la grande dispersion des sources, la technicité particulière des archives de la documentation patrimoniale et le partage des expertises entre les nombreux acteurs et usagers du sol qu'ils soient privés (citoyens, architectes, bureaux d'études...) ou publiques (administrations communales, régionales...).

Le projet vise également une pérennisation et l'interopérabilité des données archivistiques collectées sur un outil cartographique innovant (SIG – système d'intégration géographique). Une attention particulière sera portée sur l'implémentation des données cadastrales. Un besoin de recherche se situe non seulement dans la remobilisation technologique de ces données disponibles, mais également, sur le plan méthodologique, dans la mise au point de techniques de recherches et de compréhension des données. Ainsi que sur un éclaircissement des questions de consultabilité et d'accès aux données privées – inhérentes à cette documentation toujours en cours de constitution. L'outil numérique rejoint dans sa technicité les travaux du Département du patrimoine archéologique d'urban.brussels. BruGIS offre déjà fonctionnalités sur lesquelles l'expérimentation pourra poser ces jalons en vue d'offrir un outil interactif tant vers le citoyen que vers les professionnels.

Le collaborateur scientifique recruté devra participer aux tâches suivantes :

- Opérationnalisation de l'expérimentation heuristique. Localisation et identification de dossiers et documents d'archives (privées et publiques) sur les questions de pollution de sols et environnementales.
- Détermination des terrains d'étude. Approche historique des zones, travail de documentation et rédactionnel
- Identification des besoins de la communauté des « Usagers du sol » (citoyens et professionnels)
- Coordination des campagnes de collectes – y compris la collecte de la mémoire orale

- Dépouillement, analyse des dossiers et prise en charge des campagnes de numérisation d'archives jugés remarquables
- Evaluation des besoins et contraintes archivistiques d'un outil cartographique (SIG) et d'une base de données de collecte citoyenne (User-friendly platform)
- Soutien à l'accompagnement stratégique et scientifique du projet

LIEU DE TRAVAIL

Archives de l'État à Bruxelles
Avenue Pont de Luttre 74, 1190 Forest

PROFIL

- Vous être porteur d'un **diplôme de licencié en Histoire** ; spécialisation en histoire sociale et industrielle
- Un diplôme et/ou une **expérience pertinente** en archivistique et en gestion de collections. Expérience en archivistique d'entreprise est un atout.
- Idéalement, votre thèse de licence/mémoire de master portait sur l'histoire industrielle ou environnementale
- Expérience dans la **coordination de projet** est indispensable
- Expérience en **collecte de la mémoire orale** est indispensable
- Expérience de **projets collaboratifs**
- Expérience en matière de **numérisation** des documents d'archives et d'utilisation de bases de données.
- Vous avez une bonne connaissance de Microsoft Office
- Bonnes capacités rédactionnelles et communicationnelles.
- Vous êtes capable de travailler de façon autonome et organisée
- Vous êtes orienté.e sur les résultats et vous respectez les objectifs et délais fixés dans le cadre du projet

CONDITIONS DE TRAVAIL & PROCÉDURE

NOUS OFFRONS

- **un contrat à durée déterminée de 18 mois à temps plein** (38 heures/semaine).
- Date d'entrée en fonction souhaitée : **1^{er} février 2022**.
- Horaire flexible
- Échelle barémique:
 - SW10 (21.880,00 EUR – 33.895,00 EUR salaire annuel brut non indexé, soit un salaire net d'environ 2.098,84 EUR, à ancienneté 0).
 - ou
 - SW11 (25.880,00 EUR – 41.351,00 EUR salaire annuel brut non indexé, soit un salaire net d'environ 2.395,36 EUR, à ancienneté 0). Pour pouvoir être admis à l'échelle SW11, vous devez pouvoir démontrer au moins deux ans d'expérience scientifique ou une autre activité professionnelle considérée pertinente pour la fonction.
- Pécule de vacances et prime de fin d'année

AVANTAGES

- Transports en commun gratuits pour le trajet domicile/lieu de travail et/ou indemnité bicyclette
- Assurance hospitalisation avantageuse.
- Possibilité de récupérer les heures supplémentaires.
- Possibilité de télétravail
- Minimum de 26 jours de congé annuel de vacances
- Avantages et offres intéressantes via les cartes FED+ et Belspo
- Avantages supplémentaires, voir: www.fedplus.be.

RÉGIME LINGUISTIQUE

Cet emploi est accessible aux candidats d'expression **française ou néerlandaise**, en application des lois sur l'emploi des langues en matière administrative.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Pour pouvoir entrer en ligne de compte, les candidats doivent introduire leur dossier (en PDF) au plus tard le **04.01.2022** par e-mail à recruit@arch.be (référence : **NOM_PRÉNOM_candidature_ARCHISOLS_H_PHASE_1_SW**). Le dossier de candidature doit être introduit en français et doit contenir au moins une **lettre de motivation**, un **curriculum vitae** (avec indication des grades obtenus), une copie du **diplôme requis** et un **extrait du casier judiciaire**.

Les candidats qui sont sélectionnés sur base de leur CV seront invités pour un entretien d'une vingtaine de minutes avec le Jury.

L'entretien aura lieu le 10 janvier.

L'interview portera entre autres sur le contenu du CV, sur différents aspects de la fonction ainsi que sur la motivation personnelle du candidat. Pour réussir, le candidat doit obtenir 12 sur 20. Le résultat de la sélection reste valable pendant un an.